



Datum / Date: 4/01/2017
Uur / Heure: 08:10
Vraag / Question: n° 15598

**Question orale de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur Koen GEENS, Ministre de la Justice, chargé de la Régie des
bâtiments concernant des mosquées belges qui espionnent pour le
compte de la Turquie
- déposée le 14 décembre 2016 -**

Monsieur le Ministre,

D'après certains médias, plusieurs mosquées en Belgique auraient reçu une demande d'Ankara d'espionner et d'informer les autorités turques sur les Belges d'origine turque qui participeraient activement au mouvement Gülen (PDY/FETÖ). Cette demande aurait été émise par la Turquie fin septembre, par lettre, et viserait en particulier les institutions d'enseignement, les ONGs, les organismes de charité ou culturels en lien avec ledit mouvement. Les instances religieuses en Belgique (la *Diyanet*) auraient réagi en affirmant qu'il ne s'agirait que de rumeurs sur les réseaux sociaux.

Le président de la Confrérie Gülen, exilé aux États-Unis, avait été la cible des accusations du Président Erdogan suite au coup d'État manqué du 15 juillet 2016. Depuis ce coup d'État, les mesures prises par le gouvernement turc ont régulièrement été critiquées par les médias internationaux et l'Union européenne.

Monsieur le Ministre, mes questions sont les suivantes :

- D'après vos services de renseignement, cette demande aurait-elle pu être formulée par la Turquie ? Votre département a-t-il eu des retours des personnes membres du mouvement Gülen qui confirmeraient l'espionnage ?
- Quelles implications, cela peut-il voir pour les personnes membre de ce mouvement ? Quel serait l'objectif de cette démarche par le Président Erdogan ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN

AUTEUR	Philippe BLANCHART et Kattrin JADIN	N° 15731 & 15598
SUJET	Des mosquées belges qui espionnent pour le compte de la Turquie	
REDACTEUR		TEL
CONSEILLER		

REPONSE

A l'occasion de mon déplacement l'an dernier en Turquie avec les Ministres de l'Intérieur et des Affaires étrangères et le Secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration, j'ai pris, en tant que ministre compétent pour les cultes, en concertation avec les affaires étrangères des contacts avec le Diyanet, le département turc pour les affaires religieuses. Le discours officiel du Diyanet à l'occasion des récents développements politiques en Turquie est un discours de calme et d'ouverture. Il est vrai que le Diyanet a diffusé aux Pays-Bas une circulaire lançant un appel à signaler les membres et sympathisants de certaines organisations.

Compte tenu de sa mission de détecter les activités d'espionnage et d'ingérence étrangères sur le territoire belge, la Sûreté de l'Etat porte l'attention nécessaire à la problématique concernée. Je n'ai pas dû donner d'instruction particulière en l'occurrence. Le service porte automatiquement l'attention nécessaire aux signaux qui peuvent indiquer que des activités problématiques sont menées sur le territoire belge.

Depuis l'évolution politique de ces derniers mois en Turquie, la Sûreté de l'Etat a d'ailleurs consacré une attention et des moyens particuliers aux conséquences du coup d'Etat manqué et aux tensions qu'il a entraînées notamment au sein de la diaspora turque.

S'il ressortait d'enquêtes de la Sûreté de l'Etat qu'il est nécessaire d'intervenir, le service de renseignement en informe logiquement les autorités fédérales et fédérées compétentes afin qu'elles puissent prendre les mesures qui s'imposent. Bien évidemment mes services sont en contact avec leurs homologues dans plusieurs pays européens concernés

Bien évidemment, toute personne qui se sent menacée peut s'adresser aux instances policières et judiciaires conformément aux lois et règles de notre pays.

L'importation de conflits étrangers dans notre société nuit à l'intégration des Belges issus de l'immigration et renforce parfois les liens souvent encore très étroits de ces communautés avec les pays d'origine. Ces liens posent également des défis indépendants de la religion, mais qui ne restent pas sans conséquences sur le plan de

l'intégration des diverses diasporas en Belgique. Dans cette optique, je continue donc à encourager ces communautés afin qu'elles définissent leur propre avenir au sein de la société belge.